



N° OJ : 45

Projet d'Arrêté - Conseil du 02/03/2020**Objet :** Asbl Brussels Major Events.- Subside : 25.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville;

Considérant que l'asbl Brussels Major Events s'est engagé au tri des déchets durant les Plaisirs d'Hiver 2019 pour lequel elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 25.000,00 EUR à l'asbl Brussels Major Events ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article 1er : Un subside de 25.000,00 EUR est octroyé à l'asbl Brussels Major Events pour le tri des déchets durant les Plaisirs d'Hiver 2019.

Article 2 : Cette somme sera engagée à l'article 87605/332/02 du budget ordinaire 2020.

Annexes :